
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JANVIER 2014

Clubs présents :

CN Causse et Vallon, CN Capdenac, CN Villefranche de Rouergue, Dauphins Decazeville, Grand Rodez Natation, SO Millau.

Club excusé :

CN Saint-Affrique.

Club non affilié :

Dauphins Séveragais.

Présents :

- Brigitte MONTEIRO, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron.
- André SAINT-HILAIRE, Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron.
- Patrice ASTOUL, Jean-Michel BIBAL, Alain BORDERIE, Bernard DALMON, Réjane DALMON, Muriel ENJALBERT, Vincent FAU, Alain FELZINE, Stéphane GOUTHERAUD, Jean-Charles GRATIAS, Yvan GUILBAUD, Valérie HERIAUD-ZANON, Laurent HUGUET, Amélie LASSAUVETAT, Julie LOURI, Christine MEZIERE, Philippe MOUNIER, Sébastien SUDRE, Jean-Pierre TREMOUILLES, Stéphane TROUILHET, Cécile VERGNE et Julien VILLE.

Assistent :

- Cédric BENACQUISTA et François HUOT-MARCHAND.

Excusés :

- Jean-Claude LUCHE et Alain PICHON, Conseil Général de l'Aveyron.
- Sonia ANDURAND, Nicolas NAUDIN et Anne VELEZ.



Le comptage des voix est extrait des travaux de l'Assemblée Générale Régionale du 26 octobre 2013 à Graulhet. Le calcul, présenté ci-dessous, est effectué dans le strict respect des statuts de la Fédération Française de Natation.

CLUB	LICENCES	VOIX
SO MILLAU N	1186	17
GRAND RODEZ NATATION	463	11
CN CAPDENAC	217	6
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	214	6
ST-AFFRIQUE NATATION	208	6
DAUPHINS DECAZEVILLE	87	3
CN DE CAUSSE ET VALLON	71	3

	Licences	Voix
Total	2446	52

52 voix sont exprimées et 7 clubs sont présents : le quorum est atteint.

Début des travaux de l'Assemblée Générale : 19h04.

Bernard DALMON introduit les travaux de cette Assemblée Générale en remerciant Brigitte MONTEIRO de représenter Yves COCHE, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron et André SAINT-HILAIRE du CDOS¹ de l'Aveyron. Ces deux institutions sont d'un soutien significatif lors de l'élaboration des dossiers auprès du CNDS² et des actions de formation.

Bernard DALMON formule ses remerciements à l'égard du Conseil Général de l'Aveyron pour les équipements de la sélection des nageurs de catégories Benjamins, les équipements et la subvention pour l'organisation du Challenge du Conseil Général et enfin pour la subvention de fonctionnement.

Les clubs, dirigeants, éducateurs et officiels sont vivement remerciés pour le travail accompli.

Les Municipalités et Communautés de Communes sont remerciées pour la mise à disposition des bassins.

Bernard DALMON remercie le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation pour son soutien dans la formation des nageurs, des entraîneurs et des officiels aveyronnais ; il remercie également la presse écrite pour le suivi des compétitions.

¹ Comité Départemental Olympique et Sportif.

² Centre National pour le Développement du Sport.



1. Rapport Moral.

Bernard DALMON réitère toutes ses condoléances aux familles de Damien SAQUET et d'Emilien BARASCUD, deux nageurs millavois prématurément décédés à l'automne 2013.

A l'échelle départementale, Bernard DALMON déplore deux situations observées au cours de l'année 2013 :

- La liquidation judiciaire de club Saint-Affrique Natation prononcée par le Tribunal de Commerce de Rodez en date du 13 septembre 2013 suite à une gestion problématique et à l'incompétence de certains postes au sein du bureau de ce club. Il déplore notamment l'absence de contrôles réguliers, de suivi ainsi qu'un manque de transparence et de volonté à vouloir redresser une situation détestable. De ce point de vue, Bernard DALMON appelle à une responsabilisation des dirigeants des clubs en professionnalisant la gestion de ceux-ci à l'aide de procédures comptables rigoureuses, de contrôles des comptes indépendants et de changement régulier de la composition des bureaux de clubs (2 mandats au plus). La professionnalisation des clubs consiste également à former les dirigeants (président, secrétaire, trésorier) et les techniciens aux fonctions exercées, en partenariat avec les organismes compétents (URSSAF³, COSMOS⁴, ERFAN⁵...) avec les supports adéquats (CCNS⁶) et les opérations de sensibilisation appropriées (Opération Savoir Nager, Opération Nagez Forme Santé...). Enfin Bernard DALMON explique qu'un nouveau club a été mis en place, le Cercle des Nageurs de Saint-Affrique, afin de permettre la pratique des activités de la natation au bassin de vie de Saint-Affrique.
- La fraude par usurpation d'identité lors du Meeting Régional Interclubs des Maîtres. Bernard DALMON souligne qu'il s'agit d'une malencontreuse première en Midi-Pyrénées à laquelle ni le Comité Départemental Aveyron de Natation, ni le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation ne sont insensibles. Il insiste sur l'irresponsabilité des auteurs de cet acte et donne lecture des 20 valeurs de l'esprit sportif⁷.

En termes de licences, une diminution de 15% des effectifs aveyronnais est observée avec une évolution disparate d'un club à l'autre alors que le nombre de licences augmente de 5% au

³ Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

⁴ Conseil du Mouvement Sportif.

⁵ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

⁶ Convention Collective Nationale du Sport.

⁷ Le respect des autres, le goût de l'effort, la coopération, la solidarité, l'engagement, le partage, la confiance en soi, le respect des règles, la concentration, le goût de l'apprentissage, la tolérance, l'humilité, le sentiment d'appartenance, l'humanité, le respect de l'environnement, le respect de la différence, la responsabilisation, la découverte des autres, la connaissance de soi.



niveau régional. Les travaux des piscines d'Onêt le Château et de Villefranche de Rouergue ainsi que la situation financière du Saint-Affrique Natation expliquent principalement cette baisse.

Concernant les organisations, 6 500 engagements ont été répartis sur 19 journées de compétition ce qui correspond à 4 500 heures de bénévoles. 132 officiels (13A, 38B et 81C) ont régulièrement arbitré les compétitions départementales et participé à 12 journées de formation ou de recyclage.

Sur le plan financier, le Comité Départemental fonctionne en partie avec la subvention du CNDS dont le montant atteint 14 000 € avec 9 620 € pour les actions des clubs et 4 380 € pour les actions du Comité Départemental.

En termes de formations, 6 candidats aveyronnais ont été recensés à la formation au Brevet Fédéral Assistant Club ; de même, 14 candidats sont comptabilisés au Brevet Fédéral 1 et 2 ; 3 candidats au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport mention Activités de la Natation et 5 au Brevet Fédéral 4 du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques. 8 officiels A, 43 officiels B ont été formés ou recyclés ; 25 officiels C ont été formés. Bernard DALMON regrette que les formations émanant du CDOS soient peu suivies (handisport, aspects juridique, comptable et financier des associations). Enfin, 3 clubs aveyronnais disposent d'un des labels de la Fédération Française de Natation : CN Villefranchois, Grand Rodez Natation et SO Millau.

Au niveau des résultats sportifs, en Natation Course, Bernard DALMON salue les performances des nageurs aveyronnais avec une mention spéciale à Lola BORTUZZO (SO Millau) lors des Championnats de France à Chalon sur Saône et plus récemment à Dijon où elle établit une meilleure performance française en 1500 m Nage Libre. Mention spéciale également au club SO Millau qui remporte le Trophée Elite à l'issue des Championnats de France Minimes à Béthune. Tous les clubs aveyronnais se classent dans le premier tiers du classement national des clubs à l'issue de la saison 2012-2013. En Natation Estivale, deux clubs représentent le département : Dauphins Decazeillois et CN Causse et Vallon.

Sur le plan collectif, le département se classe 2^{ème} au niveau régional et 38^{ème} au niveau national lors de la Coupe de France Benjamins des Départements ; Bernard DALMON remercie Laurent HUGUET pour le travail effectué.

Plusieurs projets d'équipements sont évoqués sur le département de l'Aveyron. Bernard DALMON se félicite de la probable émergence de nouvelle(s) structure(s) qui permettront d'amplifier le lien social par la pratique d'activité sportive telle que la natation.

Enfin, sur le plan institutionnel, Bernard DALMON rappelle que la prochaine Assemblée Générale Fédérale aura lieu à Millau le 4 avril 2014. A ce sujet, il se félicite que le Comité Départemental Aveyron de Natation et le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation soient représentés au sein de plusieurs commissions de la Fédération Française de Natation et du Comité Directeur du Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées.

Compte-tenu de ces informations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



2. Rapport financier.

Alain FELZINE procède à une présentation détaillée du rapport financier. Très clairement, le bilan financier présente un solde créditeur de 2 363,47 €. Ce résultat est attribué en partie au fait que les frais émanant de la sélection Benjamins ont diminué puisque la Coupe de France Benjamins des Départements avait lieu à Toulouse. Par ailleurs, la disponibilité du Comité Départemental de l'Aveyron atteint, ce jour, 22 000 € environ. Ce résultat doit être nuancé puisque le calcul de la répartition de l'enveloppe du CNDS (9 620 €) doit être établi dans les prochains délais pour un versement aux clubs au début du printemps 2014.

Compte-tenu de ces informations, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport sportif.

Sébastien SUDRE présente le rapport sportif. D'une manière générale, les principaux indicateurs en termes de résultats collectifs de ce rapport sont les suivants :

- 5 clubs de Natation Course (SO. Millau, Grand Rodez Natation, CN. Villefranchois, CN. Capdenac et Saint-Affrique Natation) classés parmi les 27 premiers clubs de la région (sur 41 clubs classés) et les 563 premiers clubs français (sur 959 clubs classés).
- 2 clubs de natation estivale (Dauphins Decazeville, CN. Causse et Vallon).
- 1 délégation à la Coupe de France Benjamins des Départements en bassin de 25 m à Toulouse qui termine 38^{ème} en Dames et 29^{ème} en Messieurs, 30^{ème} au classement général (sur 100 délégations classés) et 2^{ème} au niveau régional.
- 6 équipes Dames et 6 équipes Messieurs engagées aux Championnats de France Interclubs Toutes Catégories en bassin de 25 m à Muret.
- 4 clubs engagés à la Coupe Interclubs Benjamins et Minimes en bassin de 25 m à Pamiers.
- 4 nageurs Aveyronnais sélectionnés à la délégation régionale pour la Coupe de France des Régions en bassin de 50 m à Toulouse.

De même, les principaux indicateurs en termes de résultats individuels de ce rapport sont les suivants :

- 6 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats de France des Maîtres Hiver (Chartres) et Eté (Antibes) en bassin de 50 m.
- 4 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats de France en bassin de 25 m à Angers.
- 13 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats de France Jeunes en bassin de 50 m à Chalon sur Saône.
- 2 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats de France Elite en bassin de 50 m à Rennes.



- 46 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats Interrégionaux du Sud-Ouest en bassin de 25 m à Bayonne et 33 nageurs en bassin de 50 m (Saint-Yrieix et Toulouse).
- 3 nageurs de l'Aveyron ont participé à la finale nationale du Trophée Lucien Zins en bassin de 50 m à Tarbes et 16 nageurs ont participé à la finale interrégionale à Limoges.
- 13 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats de France Minimes en bassin de 50 m à Béthune. SO Millau remporte le Trophée Elite de la compétition.
- 7 nageurs de l'Aveyron ont participé aux Championnats de France 16 ans et + en bassin de 50 m à Dunkerque.

Compte-tenu de ces informations, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

4. Intervention des cadres techniques.

François HUOT-MARCHAND présente le plan de développement des activités de la natation sur le territoire de la région Midi-Pyrénées pour la période 2013-2017 (préalablement présenté lors de l'Assemblée Générale Régionale du 26 octobre 2013 à Graulhet). Ce plan de développement est articulé autour des relations partenariales à établir ou renforcer avec les structures étatiques (Ministère des Sports, Ministère de l'Éducation Nationale, Centre de Recherche et d'Expertise de la Performance Sportive), les collectivités territoriales (Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Conseils Généraux, Intercommunalités et Municipalités), les structures de tutelle (Fédération Internationale de Natation, Fédération Française de Natation) et le milieu associatif (Comités National, Régional, Départemental Olympique et Sportif, Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, Comités Départementaux et Clubs).

Le plan de développement est organisé en 3 pôles :

- Expertise : il s'agit d'accompagner, valoriser l'élaboration et la réalisation des stratégies sportives visant l'excellence sportive.
- Structuration : cela consiste à accompagner, valoriser et labelliser les structures dans l'élaboration et la réalisation de leurs stratégies de développement.
- Promotion : il s'agit de promouvoir, coordonner, soutenir et accompagner le développement des pratiques, compétitives ou non, pour tous les publics.

Cédric BENACQUISTA présente l'ERFAN Midi-Pyrénées comme un outil au service du projet, intervenant sur les 3 pôles du plan de développement et en proposant des offres de formation aux brevets fédéraux, aux diplômes d'état, à la fonction d'évaluateur ENF⁸ et à celle d'officiels. Les effectifs de chaque offre de formation sont présentés avec un focus sur la proportion de licenciés aveyronnais inscrits dans ces différentes formations. En termes de projet, sur le plan national, la rénovation des brevets fédéraux, l'opération Nagez-Forme-Santé, l'ENF et la formation SHN⁹

⁸ Ecole de Natation Française.

⁹ Sportif de Haut Niveau.



constituent les priorités de l'INFAN¹⁰. Au niveau régional, la mise en place de la formation au brevet fédéral 3 natation course et à l'éducateur Nagez-Forme Santé ainsi que la rénovation de la formation des évaluateurs ENF sont actées. Cédric BENACQUISTA clôture son intervention en présentant le parcours de formation au diplôme d'état ainsi qu'un échéancier des formations en termes de périodes d'inscription et d'enseignement.

5. Intervention des invités.

André SAINT-HILAIRE présente le rôle du CDOS notamment le rôle de sensibilisation/formation à la sécurité, à l'accueil de public handicapé et au handisport, à la communication, à la professionnalisation des associations. Il appelle à la responsabilisation des dirigeants qui exercent les fonctions de président, trésorier et secrétaire au sein des clubs. Il conclut en indiquant que 55 comités départementaux adhèrent au CDOS et en félicitant l'assistance de l'Assemblée Générale pour les performances et la pratique sportive réalisées.

Brigitte MONTEIRO confirme le discours du Comité Départemental Aveyron de Natation et au-delà du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation relativement à la professionnalisation des différentes structures et au développement de l'offre de formation. Elle insiste sur l'apport de la rédaction d'un règlement intérieur et d'un plan de développement spécifique à chaque club. Brigitte MONTEIRO indique que la réunion d'information relative à l'élaboration des demandes de subventionnement CNDS est envisagée durant la deuxième quinzaine du mois de février 2014 avec une remise des dites demandes à la fin du mois de mars 2014. En conclusion, elle félicite très chaleureusement le Comité Départemental Aveyron de Natation et les clubs pour les actions menées.

6. Questions diverses.

Stéphane TROUILHET interpelle l'Assemblée Générale afin de centraliser à Rodez, d'une part, le lieu de la prochaine édition de la poule départementale des Championnats de France Interclubs Toutes Catégories et à La Primaube, d'autre part, les réunions techniques du Comité Départemental Aveyron de Natation. En réponse, il est expliqué qu'une réflexion sur le découpage géographique des poules départementales est envisagée à l'échelle de la région Midi-Pyrénées, spécifiquement aux Championnats de France Interclubs Toutes Catégories, pour la saison 2013-2014 et qu'il paraît souhaitable que les réunions techniques du Comité Départemental soient organisées non seulement à La Primaube mais aussi, tour à tour, sur site, auprès des dirigeants des clubs aveyronnais.

Stéphane TROUILHET souhaite connaître la démarche à suivre au sujet des tests ENF pour les nageurs nés en 2004 et après. Très clairement, les directives fédérales doivent être

¹⁰ Institut National de Formation aux Activités de la Natation.



appliquées, indépendamment de l'année d'âge, avant qu'un nageur puisse participer à sa première compétition.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale : 21h24.

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général